

Numéro	<b>CRCAC/ 2024-06-18/05</b>
Date d'affichage	23/07/2024
Date de mise en ligne	23/07/2024
Date de transmission au Recteur	N/A

**Commission de la recherche du conseil académique de l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne**

-  
**Délibération du 18 juin 2024 portant approbation du renouvellement de l'équipe de direction  
de l'unité mixte de recherche « Technologie, Ethnologie des Mondes PréhistoriqueS » (TEMPS  
- UMR CNRS 8068)**

La COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE de l'Université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-5, L. 712-6-1 et L. 713-3 ;  
Vu le code de la recherche, notamment son article L. 313-1 ;  
Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 portant organisation et fonctionnement du Centre national de  
la recherche scientifique (CNRS), notamment son article 18 ;  
Vu la décision n° DEC920368SOSI du directeur général du Centre national de la recherche scientifique  
(CNRS) du 28 octobre 1992 ;  
Vu les statuts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment ses articles 2 et 19 ;  
Vu le règlement intérieur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu les statuts de l'unité mixte recherche « Technologie, Ethnologie des Mondes PréhistoriqueS » (TEMPS  
- UMR CNRS 8068) ;  
Vu l'arrêté n° 2021-40 du 14 janvier 2021 portant proclamation de l'élection de Madame Christine NEAU-  
LEDUC à la fonction de Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu l'avis du conseil de l'unité mixte de recherche « Technologie, Ethnologie des Mondes PréhistoriqueS »  
(TEMPS - UMR CNRS 8068) du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la nomination en tant que directrice de l'unité mixte de recherche « Technologie,  
Ethnologie des Mondes PréhistoriqueS » (TEMPS - UMR CNRS 8068) de Madame Bérénice  
BELLINA, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, pour une durée de cinq années.

<b>Délibération CRCAC/2024-06-18/05</b>	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40
Nombre de membres présents ou représentés	20
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	20
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	0

Paris, le 26 juin 2024

La Présidente de l'Université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques  
et institutionnelles au centre Panthéon situé au 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

**Modalités de recours :** Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente  
délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de  
sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – 12, place du Panthéon 75231 Paris cedex 05 – Tél. : +33 (0)1 44 07 80 00